

## ABONNEMENTS

## SUISSE

1 an . fr 5.—  
6 mois . . 2.50  
3 mois . . 1.25  
1 mois . . 0.45

## ÉTRANGER

Le port en sus

## ANNONCES

10 centimes la ligne ou son espace

Offres et demandes d'emplois, gratuites pour tous les abonnés

Les PETITES ANNONCES au-dessous de 6 lignes, 75 centimes pour trois insertions.

# LA SENTINELLE

ET LE  
COURRIER  
JURASSIEN

JOURNAL ÉCONOMIQUE & SOCIAL  
ORGANE DU PARTI SOCIALISTE

PARAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Rédaction et Administration: Rue de la Serre 35 a, LA CHAUX-de-FONDS

L'effort continu de tous les camarades peut seul procurer à la Presse socialiste la place qu'elle doit occuper pour le triomphe de la cause du faible.

## Refus de porter les armes

Se conformant aux principes de fraternité humaine qu'il a toujours défendus dans notre journal notre camarade C. Naine a refusé de prendre part au rassemblement de troupe.

Voici la lettre qu'il adressait en date du 30 août au chef d'arme de l'artillerie à Berne :

Monsieur,

« Les publications militaires m'appellent à prendre part dans quelques jours au rassemblement de troupes. Je vous informe que je ne m'y rendrai pas pour les raisons suivantes :

Nous sommes arrivés à une époque où les intérêts des peuples civilisés ainsi que leur morale courante sont absolument contraires à l'organisation de l'assassinat en masse à laquelle tous les gouvernements vouent leurs plus grands soins. Seuls les intérêts de quelques privilégiés, joints aux préjugés et à la routine des masses soutiennent encore l'armée et permettent les guerres.

En ce qui me concerne, n'étant pas du nombre des privilégiés qui ont avantage au maintien des préjugés patriotiques et ayant d'autre part de nombreux motifs de considérer comme mon prochain celui qui demeure au-delà du Rhin, du Doubs ou des Alpes, il ne m'est pas possible de prendre une part de responsabilité, si minime soit-elle, dans une institution qui peut, demain, causer la mort d'un nombre incalculable d'êtres humains et qui, chaque jour, détruit inutilement des richesses fabuleuses, tandis que des millions de mes semblables vivent dans la pauvreté.

Je suis prêt à subir toutes les conséquences de ma détermination, les préférant de beaucoup à celles dont je supporterai la responsabilité, si j'obéissais à vos ordres ».

Veuillez agréer, etc.

C. NAINE.

En réponse à cette lettre, l'auteur recevait le 1<sup>er</sup> septembre la lettre suivante :

Monsieur,

M. le Chef d'arme de l'artillerie me transmet la lettre que vous lui avez adressée hier, pour l'aviser que vous ne donneriez pas suite à l'ordre que vous avez reçu, par les publications militaires, de participer aux manœuvres de cet automne.

Je suis chargé de vous annoncer qu'en agissant ainsi que vous manifestez l'intention de le faire, vous vous exposez à être recherché par la police, et puni comme réfractaire aux termes des dis-

positions de la loi fédérale sur la justice pénale pour les troupes fédérales, et je vous invite formellement à donner suite à l'ordre vous appelant au service militaire, et à vous rencontrer, en conséquence, équipé, à Colombier, mercredi 2 septembre 1903, à 2 h. après-midi, pour participer aux manœuvres.

Recevez, etc.

Le Conseiller d'Etat

Chef du département militaire,

Etlouard Droz.

Notre camarade ne s'est pas rendu à cet ordre et a répondu ce qui suit au chef du Département militaire :

« Monsieur,

Votre lettre du 31 août, m'est bien parvenue, la décision que j'ai communiquée à M. le chef d'arme de l'artillerie est une conséquence inévitable de mon activité et de mes convictions. Je ne la modifierai pas. Je sais que je m'expose à être recherché par la police et à être puni, puisque, aussi longtemps que nous ne serons qu'une minorité à ne pas vouloir d'armées, la majorité ne nous laissera que deux alternatives : ou porter les armes, ou être puni. Je choisis la seconde de ces deux alternatives parce qu'elle me permet de satisfaire à la fois ma conscience et ma raison, tandis que la première les révolte toutes deux.

Veuillez agréer, etc.

A l'heure qu'il est (vendredi) notre ami Naine n'a pas encore été arrêté ainsi que le bruit en avait couru ces jours passés. Nous ne manquerons pas de tenir nos lecteurs au courant des conséquences que pourraient avoir l'acte de notre camarade.

V. V.

## Les méfaits de la machine

On vient d'exploiter en Amérique une invention grâce à laquelle 2800 ouvriers habiles peuvent être remplacés par une machine et un seul ouvrier qui n'a pas besoin d'être expérimenté.

Si l'industrie était régie par le bon sens, cette invention pourrait libérer 2799 individus d'un labeur pénible et les mettre à même soit de travailler moins d'heures par jour, soit de se donner à quelque autre travail, sans courir le risque de se voir ôter leurs moyens de subsistance. Mais la machine et l'usine où elle fonctionne étant *propriété privée* exploitée dans le but de procurer des *bénéfices* à un individu, non au profit du bien public ou de ces 2800 ouvriers ils s'ensuit que loin d'être soulagés, le

plus grand nombre de ces malheureux vont se trouver sans occupation pendant un temps plus ou moins long. De sorte que cette invention bienfaisante leur enlève leurs moyens de subsistance ! En face de ce fait brutal, peu nous importent les déclamations des philosophes et des économistes en robe de chambre affirmant que les salariés ne sauraient souffrir de l'introduction des machines et qu'en fin de compte, elle nécessiteront un nombre plus considérable d'ouvriers qu'auparavant. Les affamés, eux, ne peuvent attendre.

Naturellement, si les machines appartiennent aux producteurs ou à la collectivité, ou si chaque individu avait sa subsistance assurée, il en serait tout autrement ; mais, tant qu'on vendra, qu'on achètera les produits, tant que ceux incapables de travailler ou d'acquiescer ces produits en seront réduits ou à mourir de faim ou à être hospitalisés ou à recourir au « workhouse », la machine sera l'ennemie de quiconque est forcé de vendre son travail.

(The Midland Herald).

Le fait relaté plus haut montre une fois de plus la nécessité urgente, pour l'ouvrier, d'étudier les moyens de réorganiser la société capitaliste. Aujourd'hui ce sont les prolétaires d'Amérique qui sont écrasés. Demain ce sera notre tour. Attendons-nous de nous émouvoir, qu'il soit trop tard ?

## En avant ! pas cadencé... arche !

Plus de 20.000 hommes sont sous les armes. De la Broye à la Thièle les routes sont sillonnées de colonnes en marche et les échos du Jura renvoient au pied des Alpes le bruit des fanfares guerrières. Nos grands chefs ont enfourché leurs destriers et nos pousse-cailloux bouffent des kilomètres.

Pendant 3 semaines nos journaux bourgeois vont nous parler du merveilleux entrain des soldats-citoyens, de la bonne organisation et du bon fonctionnement de cette machine antédiluviennne qu'on appelle l'Armée.

Et si vous franchissez les frontières, partout dans notre vieille Europe vous trouverez le même spectacle, des centaines de mille, des millions d'êtres humains arrachés au travail utile pour la répétition générale du grand massacre.

Partout les millions pris dans la poche du prolétaire s'évanouissent en poudre sans fumée, des centaines d'individus y laisseront leur peau et des milliers d'autres y prendront le germe de maladies mortelles.

Et le Michelet qui au siècle prochain écrira l'histoire de nos jours nous traitera de barbares et de sauvages, il dira combien au commencement du XX<sup>e</sup> siècle les peuples étaient lâches et veules, comment, avec des mots vides de sens, les gouvernements réussissaient à entretenir les préjugés et les haines de peuple à peuple.

Il dira aussi qu'au temps où le protestantisme élevait un monument expiatoire à Michel Servet, il se trouvait encore des pasteurs pour suivre la troupe et l'exhorter à *faire son devoir* c'est-à-dire à apprendre à tuer, prostituant ainsi la doctrine du Christ qu'ils prétendaient servir.

Et nos petits enfants apprendront que nous avons été traités de fous et d'exaltés parce que nous avons osé penser et dire que tous les hommes sont frères, que nos ennemis ne sont pas ceux qui peinent et qui souffrent au delà d'une frontière mais ceux qui vivent de nos sueurs qui s'enrichissent du travail des femmes et des enfants, ceux qui obligent les hommes à vendre leur conscience et les jeunes filles leur vertu.

Et la seule consolation que nous ayons en présence du spectacle de ces troupes armées jusqu'aux dents, est de nous dire que quelle que soit la résistance de la bourgeoisie, quelle que soit l'indifférence des masses, nos idées, parce qu'elles sont justes et vraies finiront bien une fois ou l'autre à abattre le colosse aux pieds d'argile qui s'appelle militarisme.

PILULE.

## Mouvement ouvrier

**Troubles en Italie.** — Un conflit entre gardes municipaux et paysans a éclaté à Ponte-di-Sarno, à propos d'un arrêté de la municipalité.

Les agents de la force publique ont été assaillis à coups de pierres. Le commandant des gardes municipaux et un brigadier de carabiniers ont été blessés. Un agent de la Sûreté a tiré à blanc, puis se voyant cerné par les paysans, il a fait usage de son arme. Il y a eu trois tués et plusieurs blessés. Les autorités et les troupes ont rétabli l'ordre.

**Rome.** — L'agitation agraire qui s'est manifestée ces jours derniers dans la campagne romaine continue à préoccuper le gouvernement. Un peloton de carabiniers, est parti pour Nurlopo où une centaine de paysans avaient envahi une propriété du prince Borghese. Les carabiniers réussirent à disperser les paysans, mais ceux-ci ont déclaré qu'on les reverrait incessamment.

Les propriétés du prince de Piombino, à Castelnuovo di Porto, ont été de nouveau envahies par 200 paysans et paysannes. Plusieurs arrestations ont été opérées.

### Correspondance

Hunningue, le 27 août 1903.

La correspondance publiée dans votre numéro 65 du 19 courant, intitulée « Deux jolis cocos » était très significative. Il n'est malheureusement que trop vrai; c'est bien ainsi que les ouvriers sont traités dans la fabrique en question.

Toutefois, votre correspondant ne paraît pas être complètement renseigné sur tous les faits et gestes malpropres qui se passent dans l'établissement Bouquet, Buser & Cie, autrement il n'aurait pas passé sous silence la supercherie suivante :

La publication de l'article contenu dans le numéro 26 de la *Solidarité horlogère* et reproduit par la *Sentinelle* dans son numéro 54 a produit, et cela se conçoit, une sensation désagréable chez les associés B. B. & Cie.

Quels malotrus, se disaient-ils, que ces feuilles de chou suisses, de fourrer ainsi le nez dans nos affaires, d'étaler de cette façon notre linge sale au grand jour ! Bah ! il nous est facile de prouver qu'elles ne disent que des mensonges !

Mais pour cela il leur fallait le concours des ouvriers !

Donc au commencement du mois passé on présenta à ces derniers une feuille en blanc en leur intimant, à chacun d'eux d'avoir à y apposer sa signature.

La pétition devait être libellée après, son contenu ne regardait pas les signataires.

On raconte que quelques privilégiés, en ont eu cependant connaissance.

Ceux qui ont eu assez de courage pour refuser, et ils sont plusieurs, ont eu la « quinzaine » marquée illico.

Que penser de la valeur morale d'individus qui ont recours à un pareil procédé pour se justifier et tromper l'opinion publique ?

A l'honneur de la presse suisse, aucune feuille de ce pays n'a voulu insérer une rectification obtenue d'une façon aussi peu scrupuleuse.

Hans Buser n'y regarde pas de si près, la question de moralité ne l'a jamais préoccupé.

Un seul fait suffit pour permettre de juger combien il en fait peu de cas.

Ce parasite-fricoteur, qui se dit chef d'industrie, n'a pas reculé devant la honte d'offrir à un ouvrier, alors à son service, cent francs pour prêter faux serment. Et cela, dans le procès d'une jeune fille contre le frère du fameux Hans Mitron pour avoir abusé d'elle. A l'aide de ce faux témoignage, il espérait débouter cette infortunée de sa demande.

Quand on est assez indigne, assez dégradé pour provoquer un parjure, en faisant appel à la cupidité des malheureux sous ses ordres, on est capable de toutes les ignominies et on doit être rayé de la catégorie des honnêtes gens.

Un autre de vos lecteurs.

P. S. — J'apprends à l'instant qu'un ouvrier nommé Aurèle Viatte qui a travaillé à la fabrique B. B. & Cie à remonter les petites pièces en parties brisées, trouvant qu'il ne pouvait gagner sa vie à cet ouvrage, a demandé son

compte pour partir. D'après son carnet de travail, il avait quinze marcks trente-six pfennigs soit dix-neuf francs vingt centimes d'incrits à son crédit. Après déductions pour protêts, fournitures et autres frais, il lui restait à toucher la somme de 6 pfennigs soit 7 1/2 cent.

Il l'a trouvée, comme on dit, *mauvaise*.

Mais Viatte n'est pas parti sans rien dire, comme ont eu le tort de faire la plupart des malheureux qui ont été traités de la sorte. Il a au moins porté plainte devant la justice.

Par son habileté à *pêtrir* les comptes, on voit que notre Hans se souvient de premier métier de *mitron*, mais qu'il n'aime pas à donner de la *galette*, même quand il la doit.

C'est un financier modern style, à doigts crochus, qui ne pose rien et retient tout.

Le dit.

## DANSONS LA SYNDICALE

(Air de la Carmagnole)

J'en sais qui tremble dans leur peau (bis)  
Quand on arbore le drapeau. (bis)

Il flambe, tout vermeil,  
Comme un ardent soleil.  
Dansons la Syndicale,  
Vivent les vrais, vivent les bons,  
Dansons la Syndicale,  
Vivent les vrais compagnons !

Son rouge appel doit nous unis (bis)  
Pour nous ruer à l'avenir. (bis)  
Sans fifres ni tambours  
Il faut lutter toujours.  
Dansons la Syndicale, etc.

On a chassé des tas de rois, (bis)  
On a conquis des tas de droits, (bis)  
Mais, pour suer de l'or,  
On est au bain encor.  
Dansons la Syndicale, etc.

Si tu t'es fait broyer les doigts, (bis)  
Ça laisse calme ton bourgeois. (bis)  
Mais nous te défendrons  
Sans crainte des patrons.  
Dansons la Syndicale, etc.

Quand c'est la grève, il faut souffrir, (bis)  
Malheur à qui voudrait trahir ! (bis)  
Pour vaincre nos tyrans,  
Mes gas, serrons les rangs.  
Dansons la Syndicale, etc.

Demain, peut-être après-demain, (bis)  
Commencera le siècle humain. (bis)  
Nous y travaillerons,  
Mais pas pour les patrons.  
Dansons la Syndicale, etc.

Un magnifique Floréal (bis)  
Verra fleurir notre idéal. (bis)  
Sous la splendeur des cicux  
Tous libres et joyeux !  
Dansons la Syndicale,  
Vivent les vrais, vivent les bons,  
Dansons la Syndicale,  
Vivent les vrais compagnons !

Maurice BOUCHOR.

## Mouvement professionnel

**Berlin.** — Un mouvement en faveur des salaires du personnel de la Compagnie générale des omnibus est à prévoir. Le mécontentement qui règne depuis longtemps parmi le personnel a encore augmenté à la suite des réductions de salaires récemment décidées. Plusieurs assemblées de nuit ont eu lieu ces derniers temps dans lesquelles on a discuté les chances d'une grève.

**Belgrade.** — Grève. — Les employés des tramways sont en grève. Ils ont interrompu le travail parce que la direction n'a pas rempli les promesses qu'elle leur avait faites lors de la dernière grève. Le service est complètement suspendu.

**Genève.** — Le *Genevois* annonce que lundi soir quelques entrepreneurs de maçonnerie, terrassement, cimentage et pavage ont tenu une assemblée à la *Cigogne*, au cours de laquelle M. le Dr Wyss a proposé de servir d'intermédiaire entre les patrons et les ouvriers pour tâcher de trouver une solution au conflit. On a discuté sur la question du minimum ; elle sera à la base des tractations nouvellement engagées.

Hier soir, mardi, a eu lieu une nouvelle assemblée des mêmes entrepreneurs mais nulle solution n'est intervenue, — qu'on sache.

**Tessin.** — La grève des ouvriers des carrières de granit des districts de Riviera et de la Léventine est générale depuis samedi. Les grévistes sont au nombre de plus de 2,000. Leur attitude est calme ; cependant la gendarmerie a été renforcée dans les localités importantes. Les ouvriers demandent principalement le règlement des comptes tous les 15 jours, sans autre accord, jusqu'au 30 avril 1904. Les patrons seraient disposés à donner la paye chaque quinzaine jusqu'au 31 décembre seulement. La divergence a donc peu d'importance et l'on espère arriver rapidement à une conciliation.

## LE MONDE MILITAIRE

**Double délit.** — Un sous-officier de la garnison de Strasbourg a été pris en flagrant délit de vol, dans le débit de tabacs tenu par le socialiste Bœhle. « Ce sous-officier, dit le procès-verbal de constat, a commis un double délit : d'abord il ne devait pas voler, et « surtout » chez le socialiste Bœhle, dont le magasin est mis en interdit aux militaires ».

## Chronique Locale

**Souscription pour venir en aide à notre ex-imprimeur Marquis condamné par les juges de Porrentruy à 400 frs. de dommages-intérêts, plus les frais, pour avoir imprimé sur notre ordre dans La Sentinelle, un article où l'Intention de calomnier a été reconnue.**

Listes précédentes	Fr. 197.55
Pour acheter un rouleau de cordes à Schwartzlin	» 1.—
Total à ce jour	Fr. 198.55

La souscription continue et nous la recommandons chaleureusement à tous les ennemis de l'injustice.

Les sommes les plus minimes sont reçues au bureau de « LA SENTINELLE » et chez Pierre Nicol fils, à Porrentruy.

**Groupe socialiste antialcoolique.** — Assemblée lundi 7 août à 8 h. 3/4, au Cercle ouvrier.  
Invitation cordiale à tous.

**Lettre familière à M. Marguier.** — Vous savez déjà qu'il existe un syndicat des ouvriers poseurs de parquets. Vous savez aussi pourquoi les camarades ont résolu de s'organiser.

Cependant nous ne saurions trop vous le répéter ! Les ouvriers veulent le respect des tarifs établis, mais ils veulent surtout être payés après avoir été déplacés.

Il entre, dans vos habitudes de faire venir des ouvriers du dehors ou d'expédier vos ouvriers hors de Suisse, toutes fausses manœuvres qui sont une combinaison avec votre très cher ami Luchini, laquelle combinaison vous rapporte peu.

Il vous arrive fréquemment de faire supporter aux ouvriers les frais de leur voyage ou de les obliger à vous réclamer devant les tribunaux des prud'hommes. —

Ce sont là des procédés qui nous lassent. Vous abusez par trop de moyens qui ne sauraient nous convenir plus longtemps.

Le jour est enfin venu où tous les ouvriers parqueteurs de Chaux-de-Fonds, de Genève, Lausanne, etc. ont passé sous votre cynique exploitation, las enfin, ils ont résolu de vous arrêter sur la pente des diminutions de salaires.

Vous avez promis, nous dit-on de payer intégralement les tarifs ; nous attendrons vos actes.

Jusqu'à ce jour, vos procédés ne sont pas à votre avantage ; combien de camarades ont dû passer par les tribunaux, nous vous prévenons que nous ne voulons plus de ces procédés.

Nous espérons qu'il suffira de vous avoir prévenu, pour que cesse cette façon d'agir.

Nous sommes brefs dans nos observations, et nous espérons que vous ne nous obligerez pas à pousser plus avant nos moyens de défense.

Vous avez pu régner en maître, jusqu'à ce jour ; mais nous nous révoltons d'être toujours les nègres blancs de ceux qui jouissent de tout le bien-être que nous produisons par notre travail.

Cependant, si malgré notre avis, il vous plaisait de continuer à nous obliger à passer par les tribunaux pour nous faire payer, nous vous prévenons que nous ferions, une manifestation populaire semblable à celle qui eut lieu pour les Perret.

Si cela ne pouvait vous influencer et vous amener à des sentiments plus humains que ceux qui vous guident en ce moment, nous userions de tout notre droit !

Qu'il vous plaise de payer un *plumitif* pour nous répondre, cela ne saurait changer en rien notre ligne de conduite.

Par contre si nos avis n'étaient pas écoutés, nous ferions publier les jugements rendus contre vous. Nous ferions encore connaître votre façon d'exploiter les nègres blancs que vous avez occupés jusqu'à ce jour.

Nous vous saluons, Marguier, en attendant vos actes.

Le SYNDICAT.

## Visite de James Guillaume.

— Elle a eu lieu comme elle était annoncée dimanche après midi.

Présenté par un de ses vieux frères de lutte A. Spichiger, le camarade J. Guillaume nous a apporté les saluts fraternels des U. P. du 14<sup>me</sup> arrondissement de Paris, il nous a fait part de l'analogie qu'il croit distinguer entre les universités populaires de chez lui et les groupes d'études de nos jeunes socialistes.

Les U. P., nous a dit J. Guillaume, du moins celles du 14<sup>me</sup> où il habite, après s'être débarrassées de la teinte philanthropique trop accentuée du début sont devenues des institutions socialistes très conscientes de leur idéal communiste. Cette révélation inattendue a procuré un sensible plaisir aux camarades présents ; ceux-ci chargent J. Guillaume d'être auprès des U. P. du 14<sup>me</sup>, l'inter-

prête de leurs sentiments socialistes et de leurs fraternels saluts.

Jusqu'à l'heure du souper une conversation s'engage entre les assistants; les sujets traités et discutés furent surtout: 1° la question Religion et Eglise; 2° la possibilité et l'utilité de la grève générale; 3° le militarisme et l'idée de patrie.

Un compte-rendu des divers échanges de vue qui se produisirent au cours de cette conversation intime, n'a pas ici son utilité. Nous disons simplement: la parole de J. Guillaume a charmé tous les camarades qui ont eu l'avantage de l'entendre, tous ont eu l'impression qu'ils se trouvaient en présence d'un savant doublé d'un excellent éducateur, tous se sont dit: Heureux sont les ouvriers qui peuvent profiter souvent de ses leçons.

Le soir eut lieu une nouvelle petite réunion alimentée spécialement par les très intéressantes narrations des faits saillants se rattachant au début de l'Internationale et à la fondation de la Fédération Jurassienne à laquelle avec Schwitzgebel, Spichiger et d'autres, Guillaume prit une part prépondérante.

Ce fut, pour les jeunes surtout, le plus intéressant moment de cette belle journée. L'occasion d'entendre un des hommes qui fut à la tête d'un mouvement comme l'Internationale ne se présente pas souvent, aussi les auditeurs de J. Guillaume ne perdaient-ils aucune de ses paroles.

Assez tard on se sépara après avoir chanté quelques strophes socialistes et s'être dit un chaleureux *au revoir*.

V. V.

## Chronique Jurassienne

**Porrentruy.** — L'autre jour mourait à l'hôpital un robuste gaillard, Louis Hublard, employé des C. F. F., tamponné récemment par un train en manœuvre en notre gare.

Hublard laisse une veuve et quatre petits enfants.

Il est à espérer que la Confédération saura faire son devoir en entier et non une partie, comme à plusieurs reprises le fait est arrivé durant l'exploitation de la Compagnie du Jura-Simplon.

Nous connaissons des pauvres diables qui se sont trouvés dans des cas à peu

identiques, qui ont été *roulés* d'une manière peu ordinaire par la Cie pour n'avoir pas su se défendre et demander ce que la loi prescrit en pareille occurrence.

Nous nous réservons de nous enquerir de la manière dont sera indemniée la famille de cette victime du travail. Il est nécessaire, quelques fois, d'avoir l'œil ouvert.

\* \* \*

Vous connaissez tous notre *Jura*, ce bon journal qui fait des risettes à chacun, même à ceux qu'il déteste.

Vendredi dernier, il caressait nos miliciens, ces pauvres gas qui s'en vont tirer 18 jours bien péniblement par monts et par vaux, chargés comme des mulets et voguant par tous les temps.

«Souhaitons, disait-il, à nos défenseurs de la patrie bon courage et puissent-ils se montrer de vaillants soldats, endurants et disciplinés, afin de mériter les éloges de leurs supérieurs et relever le prestige des contrées où ils sont recrutés.

Ouf! Tu as compris troupière, marche, marche encore, fais-toi mourir, mais ne te plains pas et l'on sera fier à la gazette du village de savoir que tu viens d'ici et que tu as tout enduré sans rien dire, en outre tu auras fait plaisir à tes supérieurs.

L'année dernière, un brave garçon de Grandfontaine, sauf erreur, a été ramené dans un cercueil pour avoir exécuté à la lettre les conseils de Maître *Jura*. Combien y en aura-t-il cette année des soldats morts pour la patrie???

**Delémont.** — MM. Rais & Schmied pensent avoir fait un tour de force avec leur protestation, seulement elle n'est pas fondée et je puis certifier qu'ils n'ont pas payé plus de fr. 7 par mois le jeune homme en question, ce n'est même qu'après bien des démarches que la mère a obtenu ce paiement en marchandises.

D'autre part je suis à même de prouver que le jeune homme portait du bois dans les mansardes, contrairement à ce que R. et S. affirment.

La veille du jour où l'employé en question quitta sa place, il fut envoyé chez les clients pour y mener du bois. Arrivé au galetas il fut interrogé par une personne à propos du paiement qu'il recevait pour ce métier, c'est alors que le jeune homme, s'asseyant sur un cercle de bois se mit à pleurer en avouant

qu'il ne recevait que 20 centimes par jour sans la chambre et la pension. C'était l'offre faite le jour même par ses patrons: Rais et Schmid.

(*Réd.*). — Notre correspondant nous avise qu'il ne craint pas une réplique de MM. R. et S., et que, cas échéant, il se charge de répondre à ces Messieurs d'une autre façon.

**Moutier.** — (*Corresp.*) — J'ai assisté hier, tout en buvant une chope, à une très intéressante discussion. M. le célèbre Neuhaus, forestier d'arrondissement et chasseur émérite pérorait. La Foule, criait-il, la Foule, rien que la Foule nous fournira une eau excellente!

Je ne *veux* pas établir d'autre système que le mien! Je ne *veux* pas d'eau amenée à l'aide de pompes!

Certes, je n'en croyais pas de mes yeux, ni de mes oreilles. Je veux dit cet homme célèbre, et comme bon bourgeois de Bienne il se figure que tout Moutier doit épouser ses utopies.

Depuis assez longtemps, vous vous endormez avec vos chimères, Monsieur Neuhaus! Vous me faites tout à fait l'effet d'un petit tyran du 17<sup>e</sup> siècle. Gare au coups de pieds et de balai qui se préparent. Souvenez-vous du premier soufflet que vous avez déjà reçu avec votre question des eaux! Le deuxième est en chemin et ne se fera pas attendre longtemps. Z.

**Courtemaiche.** — On nous écrit: «Comment se fait que dans notre localité, nous ne puissions avoir que deux tournées postales par jour, alors que d'autres localités de moindre importance en ont trois.

La poste ne distribue les lettres, les paquets et les journaux que le matin à 8 h. et le soir à 7 h. Tous les envois arrivent au village par tous les trains de la journée restent consignés à la poste jusqu'au soir, ce qui est fort désagréable, chacun en conviendra. Ne pourrait-on pas avoir, à l'instar d'autres localités une distribution vers 3 h. de l'après-midi?

Si le traitement du facteur actuel est insuffisant pour l'obliger à faire 3 tournées par jour, que la Direction des postes augmente proportionnellement sa paie. On n'est pas si avare des deniers du Peuple quand il s'agit de bâtir les palais postaux dans nos grandes villes.

Qu'on travaille également en haut lieu à satisfaire les besoins d'une population rurale et qu'on augmente quelque peu le salaire de ces modestes fonctionnaires fédéraux.

Dans les Postes, c'est comme dans d'autres domaines, ce sont ceux qui travaillent le plus qui gagnent le moins.

*Un groupe de citoyens.*

Imp. Faust ZUCKINELLI, Locle.

SOCIÉTÉ D'ÉDITION & DE PROPAGANDE SOCIALISTE  
V. VALLOTON, administrateur.

Dimanche 6 Septembre  
PHARMACIE D'OFFICE  
Pharmacie BOURQUIN

Adresses utiles

WILLE-NOTZ *Denrées coloniales, Vins et Spiritueux, Farines, Avoinnes, Merceries, Lainages et Cotons.*

S. BRUNSCHWYLER, *Serre, 10*  
Installation d'eau et Gaz. Toujours un grand choix de Lustres, Potagers et Réchauds en magasin. *Devis gratuit sur demande.*

JEAN WEBER *Rue Fritz Courvoisier, 4, La Chaux-de-Fonds.* — *Denrées coloniales, Vins et Liqueurs, Farines, Sons et Avoinnes, gros et détail.*

AMEUBLEMENT & TAPISSERIE  
Ch. Frey, *Industrie, 2.* Choix immense de meubles garantis. Spécialité de lits complets de toute confiance.

MAGASIN DU PRINTEMPS  
J. Matile. *Atelier spécial pour vêtements sur mesure. Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants Rue Léopold-Robert, 40, CHAUX-DE-FONDS*

AU GAGNE-PETIT *Lainages Soieries*  
E. Meyer & Cie., *Rue du Stand, 6. Corslets français, prix de fabrique. — Blancs.*

JULES VERTHIER, *Rue Neuve, 10*  
Grand choix de *Chapellerie* en tous genres. — Toujours grand assortiment de *Cravates.*

GRAND BAZAR *Spécialité d'articles mortuaires en tous genres*  
Spécialité d'articles **DU PANIER-FLEURI** *mortuaires en tous genres.*

BRASSERIE DE LA COMÈTE  
Ulrich Frères. — *Bière, façon Munich et Pilsen, en fûts et en bouteilles.*

CERCLE OUVRIER *Serre, 35 a*  
Ancienne *Synagogue.* *Consommations de premier choix. Excellents vins. Bière de la Brasserie Ulrich.* Téléphone.

PHARMACIE CENTRALE *Charles Bégulin,*  
Rue Léopold-Robert, 16, La Chaux-de-Fonds. Préparation des ordonnances médicales. — Spécialités. — Eaux minérales. — Articles de pansements.

Pour cause de cessation de commerce

# LIQUIDATION COMPLÈTE

GLACES  
TABLEAUX  
GRAVURES  
ENCADREMENTS

de tous les articles en magasin  
**HUTMACHER-SCHALCH**

Tous les articles sont de première fraîcheur marquées en chiffres connus et seront cédés avec un

Rue Neuve, 9

Rabais de 20 %

ALBUMS  
MAROQUINERIE  
PAPETERIES  
REGISTRE

La Chaux-de-Fonds

Nous avisons les militaires que le chant „l'Internationale“ de E. Pottier, avec musique, accompagné des paroles de l'Avenir est en vente à 10 centimes au bureau de La Sentinelle.

A LOUER  
pour le 30 avril 1904.

Jolis appartements de 3 et 4 pièces, corridor, chambre de bains, bien exposés au soleil, cour, jardin d'agrément. Eau, gaz et buanderie. Prix modérés. — S'adresser rue du la Serre, 98 bis, au bureau F. Flückiger.

Pierre à aiguiser „DIAMANT“ (28 cm. longueur)

La meilleure de toutes, donne en quelques secondes un fort tranchant aux faux, faucilles, outils et couteaux. Indispensable pour chaque agriculteur. 513

Prix . 50 centimes par pièce

Pour marchands, agents, colporteurs, etc., prix spéciaux.

Im. MILLER, Bâle.

# COMBUSTIBLES

**J. KUNZ-KRENTTEL**

Temple-Allemand 13.

Chantier: Doubs 19.

Sapin très sec, 1 fr. 10 et 1 fr. 20. — Déchets de bois, 3 fr. 50 les 100 kg. — Foyard, 1 fr. 20 et 1 fr. 30. — Tourbe, Anthracite belge. — Briquettes 1<sup>re</sup> marque. — Houille. — Coke. — Charbon foyard. — Sciure.

Téléphone 975.

Téléphone 975.

## Avis aux Négociants

Un jeune professeur, d'une honnêteté parfaite, désirant entrer dans le commerce, demande à faire la correspondance allemande et française dans une maison commerciale quelconque. Il peut mettre la main à n'importe quel travail incombant aux employés de commerce.

Chaleureusement recommandé par l'Administration de LA SENTINELLE où l'on est prié de s'adresser.

Demandez dans les Epicerie fines, Magasins de Comestibles, Pharmacies, Confiseries, Boulangeries, Commerces de Thés, etc., les

# THES CEYLINDO

MÉDAILLE D'OR

Vente en gros: CHARLES BELJEAN, Chaux-de-Fonds  
Téléphone

## BOUCHERIE-CHARCUTERIE

**Gust. KIEFER**

rue du Progrès 88.

**Bœuf, Veau, Mouton, Porc**

Première qualité, aux prix du jour

**CHARCUTERIE FINE ASSORTIE**

Conserves alimentaires, haricots.

petits pois, sardines, thon, etc. — Prix très avantageux.

Téléphone

Dimanche soir, ouvert depuis 5 1/2 heures.

Les commandes peuvent être données à la Succursale rue Daniel Jean-Richard 19. — On porte à domicile.

Se recommande à son ancienne et bonne clientèle, ainsi qu'au public en général.

## AVIS DE LA PRÉFECTURE

de La Chaux-de-Fonds

### PERCEPTION DE L'IMPOT DIRECT

POUR 1903

Le Préfet du district de La Chaux-de-Fonds, agissant en exécution de la Loi sur l'impôt direct du 27 Février 1892, informe les contribuables de ce district que la perception de l'impôt pour l'exercice courant aura lieu comme suit :

#### 1. POUR LA SAGNE

A l'Hôtel-de-ville de la Sagne, le Jeudi 3 Septembre prochain, de 8 1/2 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir.

#### 2. POUR LES PLANCHETTES

Au bureau de la Préfecture, le Vendredi 4 Septembre prochain, de 8 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir.

#### 3. POUR LA CHAUX-DE-FONDS

Au bureau de la Préfecture, du Samedi 5 Septembre au Samedi 12 Septembre prochain, chaque jour de 8 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir.

Les contribuables qui voudront acquitter leur impôt avant les dates indiquées ci-dessus, peuvent le faire, dès aujourd'hui, à la Préfecture.

Les personnes soumises à l'impôt en vertu de la Loi, et qui n'auraient pas reçu de mandat, sont tenues d'en aviser la Préfecture.

Elles sont, du reste, recherchables pendant 10 ans pour la totalité des impôts dont elles n'auraient pas reçu le mandat (Article 22 de la Loi).

Trente jours après celui fixé pour la perception, le Préfet invite, par lettre cachetée, les retardataires à s'acquitter, en les rendant attentifs à la surtaxe établie à l'article suivant (Article 25 de la Loi).

A défaut de paiement dans la quinzaine qui suit cette invitation, il est ajouté à l'impôt une surtaxe de 5 %, et à la réquisition du Préfet, il est procédé contre les retardataires par la voie de la poursuite pour dettes (Article 26 de la Loi).

Le contribuable en réclamation doit, malgré le recours qu'il a formé, s'acquitter de son impôt dans le délai fixé pour la perception. Si le Conseil d'Etat fait droit au recours, la différence entre la taxe primitive et le chiffre fixé en dernier ressort, lui est restituée par les soins du Département des Finances (Article 27 de la Loi).

La Chaux-de-Fonds, le 20 août 1903.

Le Préfet,  
**N. Droz-Mattle.**

## Fabrique de Limonades

Eaux gazeuses. — Syphons.

Sirops en tous genres

**F. CHATELAIN, Fils**

Rue Daniel Jeanrichard, 37.

LA CHAUX-DE-FONDS

EXPÉDITION AU DEHORS. — FRANCO

# Savon Sunlight

mousse librement,

est absolument exempt d'impuretés,

conserve

les lainages et les flanelles,

économise

du temps

du travail

et de l'argent.

Se vend partout!



## CHAPELLERIE & PARAPLUIES

Rue Neuve 10

J. Verthier

Rue Neuve 10

Chaux-de-Fonds



CHAPEAUX DE PAILLE

Choix unique

Prix très bas

Se recommande.

# LA SENTINELLE

est en vente au numéro le Mercredi et le Samedi

**5 CENTIMES**

A COLOMBIER, chez M. Barbezat, Coiffeur.

A NOIRAIGUE, chez M. Bobillier, Coiffeur.

A COUVET, chez M. Borel, Négociant.

AU LOCLE, chez M. Georges Dubois, Place du marché.

A NEUCHÂTEL, Bibliothèque de la Gare.

Kiosque de l'Hôtel-de-Ville.

chez Mlle Mollet, Libraire.

A CERNIER, chez Ph. Jaquet, vendeur de journaux.

A FLEURIER, chez Mme veuve Roz-Lequin, Négociante.

A SAINT-IMIER, au Kiosque jurassien.

A TRAVERS, chez M. Nydegger, Coiffeur.

A PORRENTROY, au Kiosque de la Gare.

» librairie Chapuis.

A DELÉMONT, au Kiosque de la Gare,

A TAVANNES, chez M. Battaglia, Coiffeur.

A YVERDON, Bibliothèque de la Gare.

## IMPRIMERIE ZUCKINELLI, LOCLE

Impressions très soignées en tous genres. — Travaux de luxe. — Illustrations noir et couleurs. — La maison donne gratuitement et par retour du courrier, tous les renseignements, devis, etc., concernant les arts graphiques. — Adm. du Montagnard. — Téléphone.

## Vins et Spiritueux

en gros

**PAUL PEYTREQUIN**

Bureaux, rue Neuve 9

Téléphone

Téléphone

Caves et Entrepôts rue de la Sorbe 92-94

Spécialité de Malaga et Vin de table. — Vins français en fûts et en bouteilles. — Assortiment de Liqueurs fines.

Neuchâtel blanc 1902 extra, 1<sup>er</sup> choix.

Echantillons à disposition.

Se recommande,

PAUL PEYTREQUIN

JEUNES LAPINS GIANTS, rasse lourde frs. 5 — la paire. De 6 mois frs 10. — la paire. Lapines portant-s à frs. 7.50. J. Schmid-Scaroni, Frauenfeld. (H4730Z)

LANTERNE ÉLECTRIQUE DE POCHE

Lumière instantanée, ne manquant pas pendant l'orage et la pluie.

la pièce seulement fr. 2.50

épinge électrique de cravate > 3.85

batterie de recharge seulement > 0.60

Ces articles coûtaient jusqu'ici 2 à 3 fois

autant, par 6 pièces 15 % de rabais.

Wulger, dép. de fabr. Roswil. (H 5152 Q)

Maison fondée en 1860

**J.-E. BEAUJON**

Cave, 9 rue Neuve 9

Paniers assortis

Neuchâtel blancs et rouges. — Mâcon. — Beaujolais. — Bourgogne. — Bordeaux, etc., etc. Grande crus.

Champagnes: Mauler, Bouvier, Strub, Moët, Louis Rœderer.

Liqueurs, Huile d'olive

EN CAS DE DÉCÈS

plus de démarches à faire

S'adresser directement à la Maison

**LOUIS LEUBA**

rue du Doubs 75

LA CHAUX-DE-FONDS

Etat-civil, Cercueils, Fossoyeurs

Transports, etc.

On se rend à domicile.

Téléphone 872

Monuments Funéraires

## PHONOGRAPHE

parleur garanti

avec 6 MORCEAUX DE MUSIQUE CHOIX

Pour 18 fr.



APPAREILS DE PHOTOGRAPHIE

élégants, solides, garantis

Une année de crédit

Vente par acomptes et au comptant.

Plaques Papiers Produits

AUX MALADES PAUVRES

remise gratuite de remèdes homéopathiques les lundi et vendredi de 1 à 2 h. Grenier, 6.